

PILOTER SON PARC D'INSTRUMENTS DE MESURE ET LA SOUS-TRAITANCE DES ÉTALONNAGES – Réf. ME36

Avis de nos clients : satisfaits ou très satisfaits : 100 % | utilité de la formation : 100 % (calculs réalisés sur la base des sessions dispensées en 2025)

Nouvelle pédagogie, nouveau formateur en 2025



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser la gestion de votre parc d'instruments en assurant la traçabilité des mesures
- Optimiser les relations avec vos sous-traitants



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Pédagogie ludique et participative

50 % du temps consacré à des travaux pratiques en groupe sur des cas réels observés dans des entreprises ou laboratoires

Expertise terrain de l'intervenant : témoignages



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Michele DESENFANT**
Expert en métrologie, qualité et statistique
- **Marine ESCUILLIE**
Consultante externe, experte technique en métrologie et qualité

Responsable pédagogique de la formation :

Michele DESENFANT

Public :

- Gestionnaires de parcs d'instruments de mesure dans l'entreprise et au sein de laboratoires
- Responsables et techniciens des services qualité, contrôle et essais, maintenance et métrologie
- Correspondants métrologie
- Responsables de la fonction métrologie

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Exercices
- Support de la formation
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- [Vidéos](#) à votre disposition : Initiation aux statistiques pour la métrologie et Calculer les dérivées
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Pour les sessions en classe virtuelle :

- Une connexion micro et webcam est nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation. Prévoir des écouteurs et un double écran accessoirement.
- Hotline technique : hotline@lne.fr
- Hotline pédagogique : formation_admin@lne.fr
- Visioconférence LNE compatible avec tous les navigateurs
- Les documents supports et le lien de connexion sont envoyés la veille par mail

Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif en début et fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : oui
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : non

PILOTER SON PARC D'INSTRUMENTS DE MESURE ET LA SOUS-TRAITANCE DES ÉTALONNAGES – Réf. ME36



PROGRAMME

Jour 1

QCM ou quiz initial.

Externalisation de la fonction métrologie.

Rappel des notions de base en métrologie.

Nécessité de la sous-traitance du raccordement des instruments de mesure aux étalons.

Normalisation et métrologie.

Choix entre la sous-traitance d'un étalonnage ou d'une vérification.

À quel niveau de la chaîne d'étalonnage convient-il de sous-traiter ?

Quels sont les instruments de mesure concernés ?

Quand sous-traiter le raccordement des instruments de mesure aux étalons ?

Quels outils pour la gestion d'un parc ?

Jour 2

L'évaluation et le choix du sous-traitant.

Définition du besoin en étalonnage ou vérification en fonction des exigences à mesurer spécifiées pour mon produit.

Cahier des charges pour la sous-traitance des prestations.

La vérification de la qualité de la prestation fournie.

La prise en compte des informations d'étalonnage ou de vérifications lors de l'utilisation de l'instrument.

L'évaluation de la périodicité des vérifications ou des étalonnages des dispositifs de mesure.

Reprise du QCM ou quiz initial.

Évaluation du stage et conclusions.



OFFRE DE FORMATION

Consulter l'offre de formation du groupe LNE : [Offre de formation](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr